



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs	Innisfil		
<b>Date</b>	Dimanche 21 août 2022	<b>Heure de départ</b> 18 h 00		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 4 : Couvert (Temp. : 20 °C) Vent Sud-Est 8 km/h			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 4 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Nombre de courses de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 86	
<b>Total des paris mutuels</b>	\$63,966			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Counsell, Kelly	<b>Juge associé</b> Arrand Brian
--------------------------------------	--	-------------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Tyler Borth a été autorisé à se retirer des six courses ce soir. Anthony MacDonald a été autorisé à se retirer d'une course.

## COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – **Enquête**

Examen des pylônes aux alentours du dernier virage. Le cheval vainqueur, le #1, "Butterfly Kisses", (J. Macdonald), s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs sans être dépassé. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/jGDyyVudQHc>

Course 3 – Le #5, "Glandcaster Hall", devra se qualifier pour deux bris consécutifs sur une piste rapide. L'entraîneur, Mike Timpano, en a été averti.

Course 4 – Rien à signaler.

Les courses ont été retardées avant le départ de la Course 5 en raison d'une forte averse orageuse qui a provoqué le déplacement des pylônes sur la piste. La piste a fini par se dégrader et est devenue impraticable pour la poursuite des courses, qui ont donc été annulées.

Les courses stake prévues pour ce soir seront reprogrammées conformément à la directive de politique N° 1-2013.

Des frais d'annulation seront payés à tous les chevaux figurant dans les courses ordinaires.